

## Sociologie du langage et analyse d'enquêtes : de l'hypothèse de la rationalité des réponses

Pierre Achard

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Achard Pierre. Sociologie du langage et analyse d'enquêtes : de l'hypothèse de la rationalité des réponses. In: Sociétés contemporaines N°18-19, Juin / Septembre 1994. Langage en pratique. pp. 67-100;

doi : 10.3406/socco.1994.1165

[http://www.persee.fr/doc/socco\\_1150-1944\\_1994\\_num\\_18\\_1\\_1165](http://www.persee.fr/doc/socco_1150-1944_1994_num_18_1_1165)

---

Document généré le 02/06/2016

## Résumé

L'introduction de la dimension discursive dans la sociologie conduit à examiner le statut de la rationalité. En effet, entre une rationalité universelle postulée par l'individualisme méthodologique, et le strict localisme de l'ethnométhodologie, la sociologie du langage peut proposer une perspective basée sur la différenciation des places en attribuant une valeur active aux opérateurs discursifs de l'énonciation et de la catégorisation. A partir de deux exemples, on examine le processus d'enquête par questionnaire et on montre comment celui-ci, constituant un faire social structuré dans la situation, donne des résultats qui ne sont ni un pur reflet d'un social extérieur, ni un artefact sans valeur. Ces résultats sont interprétables comme un élément de la construction de l'image qu'un univers social se donne de lui-même.

## Abstract

Introducing the discursive dimension in sociology leads one to examine the status of rationality. Between the universal rationality postulated by methodological individualism and the strict localism of ethnomethodology, the sociology of language can propose a perspective based on the differentiation of social places by attributing an active value to the discursive operators of enunciation and categorization. The process of survey by questionnaires is examined in two examples. The author demonstrates how the survey process constitutes a structured social activity, yielding results which are neither a pure reflection of a social exterior nor a worthless artefact. These results can be interpreted as part of the process by which a social universe constructs its image for itself.





récit et discours, ceux de J.-C. Anscombe et O. Ducrot (1983) sur le fonctionnement d'opérateurs comme « très », voire ceux de J.-B. Grize (1990) sur les modalités et les classes ou de A. Culioli (1990) sur le fonctionnement notionnel et les articles en français. Malheureusement, par un de ces effets de division du travail que R. Boudon désigne dans son essai comme l'un des principaux responsables de l'« idéologie », la plupart de ces travaux, et peut-être même les noms de leurs auteurs, sont à peu près inconnus du milieu professionnel des sociologues. Quand bien même ils sont connus (ce qui est le cas des tendances considérées comme « modernistes » de l'ethnométhodologie ou de la phénoménologie, voire de certaines tendances néo-marxistes), l'usage qui en est fait reste essentiellement argumentatif.

La sociologie peut tirer un meilleur parti théorique et méthodologique de la dimension langagière du processus social, à condition d'accepter de renoncer pour partie à la division du travail dans ce domaine. Dans son sixième chapitre, Boudon montre qu'il ne suffit pas d'avoir une révérence extérieure pour la statistique, et que certains de ses résultats contre-intuitifs nécessitent d'en pénétrer les développements techniques. Ce qui est vrai de la mathématique l'est aussi de la linguistique : sans se faire linguiste professionnel, le sociologue doit néanmoins s'approprier de l'intérieur la compréhension de certains phénomènes langagiers et leur traitement par les sciences du langage s'il veut en mesurer adéquatement l'incidence pour sa discipline.

## 1. 1. RATIONALITÉ, VÉRITÉ, IDÉOLOGIE

Avant d'introduire de façon plus technique les méthodes discursives dans l'univers de travail du sociologue, il convient de préciser certains éléments du cadre qui permet cette introduction. Je continuerai pour cela, de façon opportuniste, à me servir de l'essai de R. Boudon, en faisant ainsi, à tort ou à raison, une sorte d'échantillon idéal-typique de la réflexion sociologique en la matière.

R. Boudon oppose (à juste titre, selon moi) une conception passive de la connaissance scientifique (qui voudrait que celle-ci soit une pure découverte des lois de la nature) à une conception active pour laquelle « la science construit son objet », suivant la vieille conception de G. Bachelard, auteur que R. Boudon ne cite pas, bien que leurs conceptions me paraissent coïncider sur ce point. Or s'il adhère à cette conception active de la science, il ne semble pas en tirer les conséquences pour les notions de rationalité ou de vérité.

Si nous substituons à une conception passive, externe ou « objective » de la vérité ou de la rationalité, une conception active de celles-ci, le comportement rationnel ou le jugement de vérité ne sont plus, alors, naturels et immédiats, mais sont le résultat d'un travail réflexif sur une base préalable, présupposée, qui n'est pas, elle, susceptible de relever du jugement de rationalité ou de vérité. R. Boudon opposant de façon binaire rationnel et irrationnel ne peut donner de statut à cette position préalable, et tend à rejeter dans l'irrationnel ce qui est simplement hors visée de rationalité.

Il est, pour cela, en fort bonne compagnie, et sa position n'est pas, sur le fond, différente de celle de H. Garfinkel et d'une partie de l'ethnométhodologie. Le primat donné par Boudon aux bonnes raisons que l'agent social peut avoir d'agir ainsi plutôt qu'autrement ne « sonne » pas d'une façon très différente de l'exigence





Admettons donc dans un premier temps qu'un acteur social a de bonnes raisons d'agir comme il le fait. Ces bonnes raisons, on peut les lui demander, et on peut les comprendre. Ceci étant, si on les examine d'un peu plus près, ces bonnes raisons doivent être formulées, et elles ne peuvent l'être que dans un cadre de présuppositions et d'implicites qui délimitent le pensable et par conséquent l'espace des choix. On ajoutera de plus que qui dit comportement rationnel dit comportement finalisé. Or le choix des finalités va de toutes façons échapper, à partir d'un certain niveau, à un rationalisme de type A pour un rationalisme de type B, et ceci pour des raisons logiques évidentes (régression à l'infini). Ce niveau B est celui des *habitus*, et on peut s'attendre à ce qu'il soit bien plus étendu que le niveau A, dans la mesure où son existence et sa structuration sont des préalables nécessaires à la formulation même des « bonnes raisons » de type A.

Ceci ne signifie pas une stricte délimitation entre type A et type B. Nous illustrerons ceci avec le cas de l'*habitus* central qui permet les autres : la langue. Il est clair, je pense, que la rationalité de la langue relève du type B et non du type A. C'est bien un *habitus*, dans la mesure où il faut bien parler d'abord pour ensuite raisonner. On ne choisit pas sa ou ses langues, et on ne peut les modifier par décret, ou par la concurrence, que dans des limites extrêmement étroites. Cependant, de nombreux auteurs considèrent qu'il faut défendre la langue, veiller à sa clarté, que la langue (toujours la sienne de préférence à celle du voisin) est logique, reflète l'ordre des choses, etc. Il serait donc tentant de considérer toute activité normative comme irrationnelle, puisque, comme activité de type A, elle viserait à modifier quelque chose qu'on sait par ailleurs échapper à une activité de ce type (donc, non pour de bonnes, mais de mauvaises raisons).

Or les choses ne se présentent pas exactement comme cela. L'activité normative portant sur la langue développe une théorie rationaliste (au sens A) de celle-ci, théorie « fautive » (en tout cas, insuffisante) mais qui est loin d'être sans effets, et qui, dans un sens, est nécessaire.

En effet, ce dont parlent le linguiste et le puriste sont des objets dépendants mais décalés. L'un comme l'autre présupposent l'existence et l'unicité de la langue<sup>2</sup>, et ils auront tendance à s'opposer du fait que le puriste exclut de la langue ce que le linguiste constate empiriquement comme en faisant partie. Or si le travail des « puristes », n'a pas eu pour effet de modifier les propriétés linguistiques de la langue (l'éventail des formes usitées en français, d'après de nombreux linguistes, n'a guère varié depuis le VI<sup>e</sup> siècle, même si parfois ce qui était « correct » est devenu « fautif » et réciproquement), il en a cependant assuré l'extension et une certaine uniformisation de la langue, ainsi qu'une délimitation plus franche à l'égard de langues voisines. Bref, une langue n'est pas un objet dont la délimitation soit intrinsèquement linguistique, et le discours rationaliste puriste, même s'il constitue une théorie fautive (et parfois trivialement fautive) de la langue, n'en assure cependant pas moins – et ceci rationnellement – l'existence sociale et la délimitation de la langue. S'il est clair que les théories linguistiques sont nécessairement de type B (théories rationnelles d'un objet, mais essentiellement inaccessibles au locuteur en tant que tel), elles coexistent avec des théories fautes agissant adéquatement au niveau A. Et si l'activité consciente des agents normatifs a des effets sur les

2 . Je parle ici du cas particulier du français. Il faudrait tenir compte pour les autres langues des particularités de leur histoire et de leur sociologie pour savoir si l'analyse est transposable.





Suivant les cas, l'idéologie est alors :

- vue comme opposée à la science. Elle est alors traitée comme préjugé, et opposée à la vérité.
- considérée comme liée à des intérêts particuliers, opposés à l'intérêt général. Dans ce sens, ce qui est « faux » dans les idéologies n'est pas tant leur « contenu » que leur modalité : pour le courant marxiste, par exemple, la pensée bourgeoise est idéologique parce qu'elle considère les conditions *historiques* propres à la société capitaliste comme relevant de la *nature*, et non parce qu'elle se tromperait sur la description des mécanismes économiques.
- considérée comme une simple justification. Dans ce cas, on est amené à opposer les « faits » aux « discours », à parler de « langue de bois », etc.
- considérée comme une application dogmatique de théories non fondées ou nocives. On leur opposera alors une attitude pragmatique de gestion efficace, et on les présentera comme un abus de l'application des discours aux actions.

Ces diverses vues de l'idéologie ont en commun plusieurs caractéristiques. Dans tous les cas il s'agit d'une catégorie marquée, à valence négative impliquée par une posture énonciative où le locuteur propose sa position comme dévoilement ou dénonciation à partir d'un point de vue qui se donne comme plus universel, plus englobant, et aussi (de façon contradictoire) comme le résultat d'une construction critique postérieure, d'un progrès.

L'individualisme méthodologique se situe dans la ligne théorique libérale, suivant laquelle le social s'agrège de façon stable au niveau d'une société globale, où la volonté générale se dégage comme un effet de champ par totalisation des opinions individuelles. Pour un tel modèle, chaque individu recherche rationnellement (au sens A) son intérêt individuel, et la volonté générale qui en résulte permet que le bien collectif soit maximisé du seul fait que les biens individuels le sont. Toute interposition de corps intermédiaires écarte de cet idéal et les effets locaux qui expliquent l'« idéologie » (conçue comme « adhésion à des idées fausses ou douteuses ») peuvent dès lors être vus comme de tels corps intermédiaires. Pour cette conception de la sociologie, il s'agit donc de théoriser la société globale, à travers le modèle *normatif* de son *bon* fonctionnement (naturel), et d'examiner les dysfonctionnements comme autant d'artificialités.

La conception marxiste ne rejette pas cette vue, mais, comme on l'a noté ci-dessus, la relativise historiquement. De même que la théorie marxiste du chômage technologique reprend la théorie classique de l'équilibre et développe dans ce cadre une théorie du chômage frictionnel entretenu par le progrès technique, le marxisme considère bien que ce qui fait idéologie dans les conceptions « bourgeoises » est la confusion entre un intérêt particulier (celui d'une classe) et l'intérêt général (qui ne pourrait s'actualiser que dans une société sans classes). Introduisant, par rapport au modèle libéral, une certaine sociologie de la connaissance, le marxisme n'en partage pas moins avec celui-ci le cadre de la société globale et la visée normative.

L'ethnométhodologie et les courants proches (ethnographie de la communication, interactionnisme symbolique) n'utilisent pas la notion d'idéologie, dans la mesure où ils posent la rationalité des comportements non comme quelque chose dont le sociologue serait à même de juger de l'extérieur, mais comme une propriété axiomatique de la compétence des « membres ». Relevant malgré tout d'un paradigme individualiste (les membres sont considérés comme équivalents et la



variation échappe en tant que telle aux représentations des acteurs tout en étant intégré à leurs savoir-faire.

En second lieu, à la suite des positions prises par Althusser (1970) et Pêcheux (1990), on considère que « l'idéologie interpelle l'individu en sujet »<sup>4</sup>. Cette rupture est fondamentale, puisqu'elle met en évidence, par la notion d'interpellation, les rapports ambigus entre la structure fonctionnelle stabilisée encadrant, du point de vue sociologique, les actes et les événements et les prises en charge réelles qui y échappent partiellement. Pour le « champ social préexistant » (tel qu'il se manifeste dans l'univers des déjà-attestés et leur structure de proximités centrée sur l'événement focal en cours d'analyse), l'*individu* interpellé n'est pas concret mais juridique. C'est de lui que s'occupe l'individualisme méthodologique, en sociologie où il est jugé par référence à la cohésion sociale globale comme en économie où il est envisagé « filtré » par le développement du marché<sup>5</sup>. Quant au *sujet* interpellé, on peut considérer que c'est sur lui que se concentre l'attention de l'ethnométhodologie, qui, pour ce faire, au lieu de naturaliser le champ social, le considère comme un donné arbitraire qui n'a d'existence qu'à travers les réponses attestables des sujets interpellés, ce qui annule l'écart entre lui et le sens indexical qu'il prend dans la réponse effective.

## 2. SOCIOLOGIE DU LANGAGE ET ANALYSE D'ENQUÊTES<sup>6</sup>

Ainsi, la notion de rationalité joue un rôle important pour apprécier les débats actuels en sociologie ; elle est également à la base du « contrat social » servant de norme au fonctionnement du politique moderne. Le traitement sociologique de cette notion entraîne donc (comme l'a fort bien montré L. Boltanski) la modulation des façons dont le sociologique s'articule au politique. Cette articulation, comme nous avons tenté de le montrer dans la partie précédente, repose sur deux niveaux d'hypothèses : celles concernant le fonctionnement local, individuel, des agents ou acteurs du processus social, le second les procédures d'agrégation<sup>7</sup>.

Nous avons vu également que ces options théoriques entraînent des préférences pour des méthodes. L'opposition classique entre les méthodologies « quantitatives » et « qualitatives » semble recouvrir celle entre l'individualisme méthodologique et des hypothèses psycho-sociales tendant vers l'ethnométhodologie et l'interaction-

- 4 . La notion d'interpellation a été critiquée par Courtine et Marandin (1981) qui y voient à juste titre, dans le contexte althusserien orthodoxe, une interpellation du sujet « en tant que » sujet universel. Telle que nous l'utilisons ici, il s'agit d'interpellation d'un sujet « indexicalisé ».
- 5 . Dans cette dernière discipline, la notion générale de stabilisation fonctionnelle prend clairement la forme du concept d'équilibre, celui-ci condensant (grâce à l'outillage mathématique du calcul différentiel) la notion de stabilité (annulation des dérivées) et celle, normative, d'optimum (maximisation).
- 6 . Cette partie prolonge en se focalisant sur la position de l'enquêté un certain nombre de travaux auxquels le lecteur intéressé se reportera. Le numéro 23 de la revue *MOTS* donne une vue d'ensemble du phénomène de sondage, le numéro 55 de *Langage et société* est centré sur le rapport discursif questions/réponses. On trouvera dans *La langue au ras du texte* (Grésillon et Lebrave, 1984) d'importantes précisions méthodologiques sur l'étude du texte de presse et sur la publication. On trouvera également une mise en place générale du phénomène dans mon ouvrage *La sociologie du langage* (1993, p. 105 à 111).
- 7 . On sait que les économistes néo-classiques adoptent une définition minimale de la rationalité en termes de transitivité des choix. Or le célèbre théorème de Condorcet montre que la procédure des choix d'assemblée par vote majoritaire ne conserve pas cette transitivité, même si les choix individuels sont rationnels.

nisme symbolique. Les premières auraient comme outil privilégié l'enquête fermée, basée sur un questionnaire qui suppose l'homogénéité entre la rationalité des enquêtés et celle du sociologue, et débouchant sur des méthodes statistiques (tris, tests inférentiels, analyses de corrélation, analyse factorielle) qui reposent implicitement sur un présupposé de « linéarité » des procédures d'aggrégation. Les secondes supposent la capacité du sociologue à venir occuper subjectivement la place de l'enquêté pour en rendre la rationalité locale intelligible pour le lecteur. Elles privilégieraient en conséquence le texte, l'entretien ouvert semi-directif et l'analyse de contenu. Ces méthodologies sont centrées sur le questionnement des acteurs. On pourrait situer au delà d'elles, dans cette direction, l'observation en situation naturelle et l'enquête participation.

La notion de discours brouille quelque peu ce schéma de l'univers des méthodes. Ainsi, la lexicométrie, qui soumet des textes à des traitements statistiques (entretiens ou productions naturelles comme les textes de presse, les résolutions syndicales etc.) introduit la quantité au centre même du domaine attribué au « qualitatif ». D'autre part, la notion de « formel » (au sens de N. Chomsky, par exemple, qui montre la possibilité de mathématisations non quantitatives, mais qu'il serait difficile de dire « qualitatives ») montre que le comptage ne constitue pas la seule voie de la rigueur. Réciproquement, le regard discursif porté sur les pratiques quantitatives en fait apparaître la fragilité. Dans un premier temps, tout se passe comme si la prise en compte du rôle joué par le langage dans les processus sociaux invalidait sans recours l'enquête par questionnaire, et tolérait l'entretien comme un substitut peu satisfaisant de l'observation naturelle.

Mon objet n'est pas de réitérer ces critiques, déjà largement diffusées (entre autres dans le cadre de l'ethnométhodologie), ni de « réhabiliter » ces méthodes. Il s'agit plutôt de se demander quel est le statut sociologique et épistémologique de ces « résultats », ce qui revient, selon moi, à s'interroger sur ce que recouvre, du point de vue de la production de connaissances sur le social, le caractère tranché de l'opposition entre données naturelles et données d'enquête. Or, dans le contexte de cette discussion, ce qui est en question n'est pas l'opposition entre nature et culture, mais le paradoxe de l'observateur, *c'est-à-dire la « perturbation » que le processus d'observation introduit dans le comportement des acteurs*. Très schématiquement, on peut considérer que la « sociologie classique » néglige cette perturbation, alors que l'ethnométhodologie s'appuie sur son existence pour invalider les résultats. Une première voie est ouverte en s'inspirant de W. Labov et en considérant les rapports existant entre les comportements en fonction du degré de surveillance (conscience de la présence de l'observateur). Cependant, dans le cas qui nous occupe, cette démarche est insuffisante, parce que l'interaction entre l'appareil d'observation et le comportement des acteurs n'est pas d'ordre local, l'observation a depuis longtemps cessé d'être « petite » par rapport à son objet et l'appareil d'enquête est devenu une institution essentielle dans le domaine du politique, sans y être confiné<sup>8</sup>. Nous trouverons ci-dessous, dans l'analyse de la seconde enquête, la trace manifeste de cette institutionnalisation : nous verrons que le sondé ne se contente pas de répondre aux questions, mais se trouve engagé avec l'enquêteur dans la tâche commune de remplir le questionnaire.

8 . L'autre domaine important de présence sociale des enquêtes étant la gestion (publicité, marketing, relations sociales).



tenant compte du processus de commande, de la négociation de la formulation, de la phase de dépouillement et d'interprétation, de la division du travail entre l'instance technique et des instances utilisatrices, et au sein de la première, entre la conception (les chargés d'étude) et l'exécution (les enquêteurs).

Nous tenterons de montrer, sur deux exemples, comment fonctionne la production des données élémentaires (les réponses individuelles). Si l'idéologie est, comme nous le pensons, le cadre présupposé dans lequel il faut bien que le sujet se situe, et dans lequel la notion de vérité peut s'élaborer, cela implique qu'il n'y a rien de péjoratif *a priori* à dégager l'idéologie implicite des enquêtes. Il est vrai que, tout regard étant situé, il est plus facile de voir le présupposé qu'on ne partage pas (ce qui choque) que celui qu'on partage (ce qui va de soi), et que la mise en question de ces présupposés prend toujours valeur de critique virtuelle.

Nous avons pris deux enquêtes qui ne correspondent pas, pour des raisons différentes, à la pratique la plus usuelle des enquêtes d'opinion, mais se situent entre celles-ci et les enquêtes sociologiques. Nous n'en analyserons qu'un aspect : le rapport discursif que le processus d'enquête établit entre l'enquête et celui qui y répond.

## 2. 1. MISE EN SITUATION DE L'ENQUÊTÉ

Le premier exemple est l'enquête lancée conjointement en novembre 1959 par le « Groupe d'Etudes et de Rencontres des Organisations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (GEROJEP) » et le « Laboratoire d'Ethnologie Sociale du CNRS »<sup>9</sup> auprès des anciens militaires d'Algérie. Cette enquête avait fait à l'époque l'objet d'une exploitation interne au GEROJEP. Un groupe de travail de l'IRESKO, comportant certains membres de l'équipe initiale et d'autres sociologues intéressés par la valeur historique qu'a aujourd'hui cette enquête, en a repris récemment l'analyse (Équipe IRESKO-guerre d'Algérie, 1988). Les résultats que je présente ici constituent une partie de ma contribution au travail de ce groupe (Achar, 1991).

Nous examinerons comment le questionnaire interpelle l'enquêté, non comme individu abstrait, mais en lui assignant une place sociale au nom de laquelle il est appelé à s'exprimer, dans un cadre définissant à qui il est censé s'adresser.

Cette interpellation est un acte de questionnement qui peut réussir ou échouer, et il s'agit là d'un phénomène distinct de celui qui oppose les « formes » et les « contenus ». En effet, lors de premiers contacts avec la méthode discursive, de nombreux étudiants ou chercheurs nous ont exprimé des réticences basées sur l'opposition qu'ils voyaient entre les paroles et les « faits ». Or, en s'attachant aux formes et à l'énonciation plutôt qu'aux contenus et aux énoncés, on peut souvent montrer que ce que fait une énonciation n'est pas toujours conforme à son contenu intuitif premier. J'appelle effet juridique d'une énonciation l'effet qu'aurait cette énonciation sur un destinataire idéalement non-critique et de bonne volonté, n'introduisant aucune modalisation dans sa prise en charge<sup>10</sup>.

9 . Nous nous en tenons à la dénomination simplifiée de ces instances qui figurent dans le questionnaire.

10 . Un tel effet juridique reste bien entendu virtuel et analytique. Il représente la contribution propre de l'énonciation dans le processus discursif – ou plus exactement, pour employer une métaphore mathématique, l'approximation de premier ordre de celle-ci (les effets de second ordre ne sont pas libres, mais dépendent des sites modalisables que comporte l'énoncé).

L'acte énonciatif reste un acte sans que la conformité de l'effet réel obtenu avec l'effet juridique puisse être garanti. Cela n'a rien de scandaleux épistémologiquement – en physique, l'accélération de la pesanteur ne cesse pas de s'exercer sur un objet immobile (par exemple, un vase posé sur une table). Les réponses obtenues peuvent se soumettre au cadre défini par le questionnaire, ou opérer des décalages à partir de celui-ci. Nous n'examinerons dans ce chapitre que l'effet juridique du questionnaire sur la situation de réponse.

Le questionnaire du GEROJEP se présente comme un dépliant de 6 pages recto-verso en format 21x27. La première page comporte un titre suivi d'un texte sur deux colonnes intitulé « Présentation du sondage ». En haut de la page 2 figure la liste des organisations du GEROJEP. le questionnaire proprement dit comporte 40 questions réparties sur 4 pages (numérotées de 2 à 5) et une page « observations complémentaires ».

Le questionnaire est intitulé :

<i>Novembre 1959</i>
<b>ÉTUDE DES RÉPERCUSSIONS DU CONFLIT ALGÉRIEN SUR LES ADHÉRENTS DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE EN FRANCE</b>
réalisé par le GROUPE D'ÉTUDES ET DE RENCONTRES DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (GEROJEP) avec la collaboration technique de chercheurs du Groupe d'Ethnologie Sociale (CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE)

Ce bandeau initial semble donc contenir toute l'information nécessaire sur « qui s'adresse à qui ? ». Les « nous » qui questionnent sont donc le GEROJEP, les « vous » qui sont questionnés sont les adhérents des organisations de jeunesse en France. Les diverses questions du questionnaire sont donc présupposées, dans leur ensemble, équivalentes à une question globale du type : « Quelles ont été les répercussions sur vous du conflit algérien ? »

Par rapport à l'intitulé général, et en en restant au niveau du contenu, la lecture de la présentation du sondage introduit, pour le moins, deux nuances importantes portant essentiellement sur le « vous » :

– « Adhérents des organisations de jeunesse en France », qui figure dans le titre, est précisé dans le texte : « le sondage s'adresse **uniquement** [*en gras dans le texte*] aux (...) qui appartiennent ou ont appartenu à l'une des organisations membres du GEROJEP »

– « Répercussion du conflit algérien sur » est lui aussi paraphrasé dans la même phrase, par : (...) = « anciens militaires d'Algérie (appelés, rappelés ou maintenus depuis le 1er novembre 1954) ».

Un cadre de présuppositions, bien visible si l'on s'avise d'y prendre garde, fait donc passer les « répercussions du conflit » par la participation directe à celui-ci dans un rôle particulier, celui de militaire du contingent (à l'exclusion implicite des militaires de carrière) et présuppose que le GEROJEP regroupe toutes les organisations de jeunesse.

De tels glissements de sens ne relèvent sans doute pas de la perversité du locuteur mais plutôt de son inattention. Ceci étant, l'intention ou la conscience des





Une telle lecture conduit à dégager un mode de mobilisation de l'énonciation bien différente de ce que nous avons vu dans le titre.

En effet, l'allocutaire n'est pas appelé à se reconnaître dans une description (« adhérent des organisations de jeunesse ») mais se trouve interpellé à travers... une place vide. En effet, l'ensemble des titres de paragraphe sont construits comme des infinitifs sans sujet, dont l'effet (en français) est assez proche d'un impératif de seconde personne du pluriel de politesse. On pourrait représenter schématiquement cet effet en disant que l'allocutaire est invité à occuper la place grammaticalement vacante. Comme il n'est pas désigné (donc pas représenté en tant qu'énonciataire), sa situation est intermédiaire entre le cas où il est décrit (donc non impliqué a priori dans l'énonciation) et celui où il est « interpellé », c'est-à-dire désigné par un pronom (« tu » ou « vous ») dont la référence suppose la prise en charge de l'énonciation.

Les deux premiers titres de paragraphe interpellent ceux qui sont en position de faire remplir, et le dernier s'adresse à ceux qui sont en position de le remplir, ce qui implique, non pas nécessairement un changement d'allocutaire, mais de statut de celui-ci.

Ce mouvement du texte laisse dans l'ambiguïté l'allocutaire visé par l'acte de « renvoyer », qui peut donc être aussi bien celui qui « fait remplir » que celui qui « remplit ». Cette ambiguïté formelle permet alors au même passage d'être lu successivement dans les deux rôles, et pour chacun d'entre eux, l'ambiguïté est alors levée. Ceci étant, l'ambiguïté formelle permet à l'analyste de poser la question du fait que c'est sans doute la même personne réelle qui se trouve souvent interpellée successivement dans les deux rôles.

Ce trajet met en continuité, avec le rédacteur du questionnaire, le responsable ou le militant qui le diffuse, l'adhérent qui le remplit et celui qui le renvoie. Alors que du point de vue de la situation de fait, il y a une coupure irréductible entre le questionneur (l'auteur de la question, celui qui recevra la réponse) et le questionné (l'enquêté), cette coupure se trouve réduite par la visibilité de ce trajet. L'enquêté est donc « juridiquement »<sup>12</sup> situé dans une perspective qui anticipe la position du lecteur du questionnaire une fois rempli, cette position ne coïncidant que partiellement avec la position initiale du questionneur. L'enquêté sait donc, en droit, que sa réponse sera utilisée comme étant celle du mouvement auquel il appartient, il est cadré comme tel. Il y a donc, pour l'enquêté, une triple contrainte de situation, préconstruite, à sa réponse :

- celle résultant de la situation question-réponse à son niveau le plus général (accepter de répondre sans remettre en question les présupposés locaux de la question) ;
- celle résultant du caractère « réfléchi » (au sens grammatical : c'est une question que nous nous posons sur nous-mêmes) du présent sondage : les adhérents acceptent un enquête venant de leur propre hiérarchie ;
- celle résultant de l'anticipation de l'usage qui sera fait du questionnaire ; les mouvements de jeunesse s'adressent au public, et chaque réponse est déjà la voix des mouvements.

Bien entendu, pour assurer la démonstration de la réalité de ces effets de sens, il faut mettre en œuvre des procédures techniques d'analyse, non seulement sur ces

**12** . Juridiquement : non que les enquêtés aient réellement perçu ces effets, mais qu'ils sont bien là.

inter-titres mais aussi dans le corps du texte. Elles reposent sur le repérage de la collection des indices linguistiques concernant la situation d'énonciation. Ce repérage n'est pas aussi immédiat qu'il y paraît, il faut faire la part non seulement des indices intuitivement évidents (utilisation de « nous » et de « vous »), mais aussi de ceux qui le sont moins (formes « impersonnelles », verbes modaux, temps et modes des verbes), tout en évitant de confondre ce qui résulte de notre savoir sur la situation et ce qui peut être reconstruit à partir des traces objectivement présentes. Par exemple, c'est un savoir extérieur au questionnaire qui nous conduit à penser qu'à l'époque où il a été conçu, ce sondage ne pouvait être perçu que comme subversif et politisé. Un tel savoir oriente l'interprétation qu'on est amené à avancer du dernier paragraphe de la première partie du texte :

Ajoutons qu'aucune discrimination d'ordre idéologique ne doit être faite entre anciens d'Algérie. Quelles que soient les opinions de ceux-ci à leur retour, les responsables locaux des mouvements devront s'efforcer de leur faire remplir le questionnaire.

Il n'en reste pas moins, objectivement, que ce paragraphe comporte, de façon minimale il est vrai, (ajoutons que...), la première occurrence explicite d'un « nous », et que ce « nous » intervient immédiatement après la présentation du GEROJEP et du CNRS (Groupe d'Ethnologie Sociale). Autrement dit, le « nous » ne se met pas directement en place en tant que GEROJEP, et la collaboration « technique » du CNRS n'est pas accessoire : l'insistance sur l'objectivité de l'appareil de sondage et la nécessité de la neutralité des responsables du mouvement, etc., indiquent qu'il y a là un problème, mais seul notre savoir externe ou, si l'on préfère, un coup de force interprétatif, nous fait ici privilégier le rapport aux autorités politiques plutôt que des problèmes internes aux mouvements.

Divers indices renforcent le mouvement d'ensemble du texte tel qu'il se dégage des titres de paragraphe.

Le questionnaire se présente d'abord objectivement, sans utiliser « nous » ni « vous » – le locuteur est successivement désigné comme « le GEROJEP », « les dirigeants des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire », puis, en fin de première partie, s'introduit un « nous » intégré dans une forme de première personne du pluriel de l'impératif.

A partir là, le « nous » est constitué et utilisé. Par contre, le « vous » reste implicite. Les allocutaires sont en priorité des « responsables locaux des mouvements », introduits à la troisième personne dans le paragraphe cité ci-dessus. La position de l'enquêté reste, elle, référentielle (« leur faire remplir »). Le texte maintient la présence de « nous » et la structure du « faire remplir » tout au long des deuxième et troisième parties du texte, sans aucune adresse directe (évitée à travers des formes comme le passif : « Les questions ne doivent pas lui être commentées ni expliquées » ou l'infinitif : « Les seules précisions à apporter éventuellement s'inspireront de ce texte de présentation »). Seul, le dernier paragraphe utilise « vous », pour s'adresser à l'enquêté, comme le fait également la formulation des questions dans le questionnaire.

Cette différence de traitement entre les deux allocutaires successifs les hiérarchise à travers une sorte de « théâtralité » (suivant le terme avancé par G. Vignaux), où tout ce qui s'adresse à ceux qui font passer le questionnaire se trouve en quelque sorte en aparté : l'auteur du questionnaire se tourne vers l'enquê-



teur avant que l'un et l'autre ne s'adressent d'une seule voix au destinataire principal qui est l'enquêté. Celui-ci seul reçoit l'adresse en « vous » qui en fait l'énonciataire explicite.

L'analyse de ce questionnaire présente un intérêt intrinsèque, car si l'on se demande comment les organisations de jeunesse ont réagi à la guerre d'Algérie, une partie de la réponse réside dans le questionnaire qu'elles ont diffusé, et ceci indépendamment des résultats. Ceci est un fait plus général en matière d'opinion publique : celle-ci n'existe qu'en tant qu'elle s'exerce comme force sociale (grande ou petite) et ceux qui sont en position de formuler les questions ne sont pas en dehors mais au centre du phénomène qu'ils étudient.

L'effet de cadrage induit par la présentation intervient à l'arrière-plan du couple question-réponse envisagé de façon strictement locale. Il assure une médiation avec l'environnement discursif plus large du questionnaire. Il s'y surajoute des effets non négligeables d'enchaînement entre les questions. Ainsi, dans le questionnaire du GEROJEP, un souci de symétrie, d'objectivité ou de scientificité a-t-il conduit à ce que toute question sur les effets négatifs de la guerre soit doublée d'une question concernant un effet positif analogue. Par exemple :

22) Avez-vous éprouvé des difficultés de réadaptation à votre travail ?

23) Votre service en ALGÉRIE vous a-t-il fait acquérir une expérience technique ou humaine utile dans votre métier ?

Outre que la symétrie des formulations n'est pas totale (p. ex. « Algérie » est explicitement mentionné en 23 et non en 22), l'ordre des questions est tel que l'effet négatif précède toujours l'effet positif. Cet ordre révèle peut-être certains présupposés intentionnels des auteurs, il est en tout cas support d'un effet de sens. Or, *on ne peut pas ne pas choisir*, pour chaque couple, un ordre ou une séquence. Autrement dit :

- a) les présupposés ont une réalité plus objective que l'intention éventuelle des locuteurs (ils sont virtuellement porteurs de sens, même s'ils ne sont pas intentionnels),
- b) les contraintes de forme imposent que certains présupposés soient présents,
- c) les effets de sens reposent sur les interprétations possibles et non sur les intentions.

L'enquête du GEROJEP n'est certes pas une enquête d'opinion comme les autres. Mais elle se place quelque part dans la série. Son préambule assume (et reconstruit) de façon visible un ensemble de « fonctions » ; la chaîne discursive reliant le mandant (GEROJEP) à l'enquêté suppose :

– *la définition des objectifs de l'enquête par le mandant*. Les deuxièmes et troisièmes paragraphes de la présentation sont consacrés à cette fonction. L'énonciation impersonnelle, de forme récit au présent narratif, est une trace du caractère interne du discours premier où cet acte de langage a pris place, et de sa valeur de discours rapporté rendant public le compte rendu de cet acte à l'intention de tous les participants au processus (jusqu'à la publication prévue).

– *La négociation avec l'organisme technique (le groupe des chercheurs du CNRS)*. Elle fait l'objet d'un récit du même type (quatrième paragraphe), assorti d'un discours justificatif. Habituellement, les rapports entre mandant et organisme technique restent d'ordre privé.

– *Les consignes aux enquêteurs.* Dans la procédure classique, ceux-ci sont des porte-parole de l'organisme technique et, ici, ce sont des responsables du mandant. Le discours les scinde en deux instances : leur engagement les implique dans l'exécution de la tâche (classiquement, c'est leur lien salarial avec l'organisme technique qui assure cette implication) ; leur fonction les subordonne à la visée d'objectivité de l'organisme technique et le texte (notamment l'usage d'un passif sans agent) les dissocie de cet engagement dans l'interaction anticipée.

– *Le dialogue entre l'enquêteur et l'enquêté.* Ici, il est basé sur la procédure de réponse écrite au questionnaire. L'enquêteur est relégué à la présentation de l'enquête. Le passage continu entre les deux positions rend donc essentielle la dissociation des deux rôles pour le même sujet. Classiquement, cette dissociation est également à l'œuvre, mais entre le questionnaire et la personne de l'enquêteur.

– *L'agrégation des résultats.* Elle est ici évoquée conjointement à la mise en place du rapport entre enquêteur et enquêté, ce qui manifeste la dualité entre la phase « descendante » allant du mandant à l'enquêté et la « remontée » de celui-ci à l'utilisation. La globalisation par agrégation apparaît alors comme associée à l'échantillonnage, l'interprétation au dialogue entre le mandant et l'organisme technique, la publication ou en général l'utilisation à la décision motivée d'entreprendre l'étude.

## **2. 2. DIALOGUE ENTRE ENQUÊTEUR ET SONDÉ**

### **2. 2. 1. L'ENQUÊTE « ANALYSE DES COMPORTEMENTS SEXUELS EN FRANCE (ACSF) »**

Le second exemple que nous allons examiner concernera des enregistrements qui ont été recueillis au cours de la phase préparatoire de la grande enquête de l'INSERM dite enquête ACSF (Analyse des comportement sexuels en France), dirigée par Alfred Spira et Nathalie Bajos (1993). Ces deux responsables ont travaillé à la préparation et à la réalisation de l'enquête en coordonnant diverses équipes (au total vingt-sept chercheurs et collaborateurs). Au milieu de la phase préparatoire, un groupe de « linguistes » (plus exactement, de spécialistes du langage) a été contacté et réuni, pour examiner les problèmes de formulation. C'est dans le cadre de ce groupe que nous avons disposé de ces enregistrements.

Le préambule du questionnaire GEROJEP montre (en continuité avec les pratiques usuelles) comment s'établit la situation d'enquête qui conduit à la réponse singulière. Mais l'accès que nous en avons reste « juridique », or si notre analyse montre des virtualités de sens, celles-ci ne suffisent pas. Dans les jeux de langage, comme le montre le « second Wittgenstein », celui des « investigations », les effets ne sont pas réductibles aux formes qui les portent. Il faut donc pouvoir confronter les formulations à leurs effets.

Une première méthode consiste à examiner systématiquement les relations entre la formulation des questions telles que l'organisme technique les a rédigées et les résultats statistiques des réponses obtenues. C'est à ce travail que s'est systématiquement consacrée J. Richard-Zappella (1990, 1991a,b). Les faits dégagés sont surprenants et font apparaître l'extrême sensibilité des réponses aux formulations (entre « croyez-vous en Dieu » et « est-ce que vous croyez en Dieu », on obtient 15% de différence sur la réponse « oui » et 12% sur la réponse « non »).

Dans cette méthode, cependant, les conditions concrètes des interactions échappent. Il faut dire que, si l'on dispose aisément d'enregistrements d'entretiens, il est rare que l'on puisse observer avec un minimum d'objectivité la passation de questionnaires fermés, puisque le principal intérêt de ceux-ci est de s'épargner le travail de passage de la parole des enquêtés à un codage statistiquement exploitable. Nous avons eu la chance, dans le cadre de l'ACSF, de disposer d'enregistrements de passations de questionnaires fermés qui nous donnent un accès au processus discursif concret.

La motivation première qui a conduit à nous consulter était les interrogations du groupe sur le vocabulaire à employer pour parler de la sexualité. L'ensemble des linguistes consultés<sup>13</sup> est rapidement tombé d'accord sur un certain nombre de points :

- L'objectif que ce groupe pouvait s'assigner était de parvenir à la formulation du questionnaire qui soit la meilleure possible, mais ce but ne pouvait pas être atteint simplement en choisissant au mieux le vocabulaire de la sexualité.
- L'étude linguistique du questionnaire ne pouvait pas suffire. Une observation de la passation effective était nécessaire.
- Il n'existe pas de formulation neutre. Les « linguistes » ne peuvent donc choisir celles-ci à la place des chercheurs. Ils peuvent par contre alerter ceux-ci sur certains enjeux.

À notre demande, quelques passations du questionnaire lors de l'enquête pilote ont donc été enregistrées par les bureaux d'études chargés du sondage et transcrites par l'INSERM. C'est ce matériel que j'utiliserai ici, sans m'étendre sur notre collaboration avec l'ACSF<sup>14</sup>.

Je prendrai ce matériel comme exemple d'administration orale de questionnaire, considérée comme un registre discursif stabilisé. Pour cela, l'ensemble des transcriptions dont nous disposons ont été considérées comme un corpus lexicométrique unique (en mettant bout à bout toutes les transcriptions) où nous avons distingué deux parties : ce que dit l'enquêteur et ce que dit le sondé.

## 2. 2. DONNÉES GLOBALES

Tout d'abord, le discours d'enquête fermée est quantitativement celui de l'enquêteur : pour l'ensemble du corpus, il prononce 22 185 mots alors que le sondé en prononce 5 495 soit le quart. Le terme le plus fréquent dans le discours de l'enquêteur est « vous », dans celui du sondé est « oui ». Il n'y a pas là de surprise. Ce discours est basé sur une alternance question/réponse, les réponses sont limitées à un choix pré-codé, les questions sont assez longues et comportent presque toujours le mot « vous ». Ces résultats semblent résulter de la consigne théorique de la tâche.

**13** . Jeanine Richard-Zappella, Bernard Gardin, Pierre Achard, Yamina Belbouab, Michel de Fornel, Alex-Louise Tessonneau.

**14** . Les points qui me semblent les plus importants sont : d'une part que nous avons pu constater, avec de bons arguments de nature interactionnels, que l'enquête téléphonique présentait de nombreux avantages (mise en confiance de l'enquêté dans l'interaction, simplification de la passation grâce à une utilisation souple de procédures informatiques, évitement du questionnaire auto-administré qui présente de gros inconvénients pour les enquêtés maîtrisant mal la lecture) ; d'autre part que nous avons pu prendre en compte le rapport observé entre la formulation écrite des consignes et des questions et les contraintes de leur formulation orale dans l'interaction.

Un fragment de dialogue comme le suivant est typique :

E : (...) par rapport aux personnes de votre âge, diriez-vous que votre état de santé est pas du tout satisfaisant, peu satisfaisant, plutôt satisfaisant, très satisfaisant ?

S : plutôt satisfaisant. (C1<sup>15</sup>)

La question comporte 25 mots, la réponse en comporte 2. Si tout le dialogue était de cette forme, le déséquilibre quantitatif entre les deux parties devrait être encore plus grand. Si les sondés sont amenés à en dire plus, c'est que tout ne se passe pas toujours aussi bien. L'enquêté a envie de parler, comme dans l'exemple suivant :

E : d'accord. actuellement êtes-vous fumeur ?

S : oui. c'est con mais... (C2)

Six mots contre cinq... une sorte de rétablissement de l'équilibre. Le « d'accord » de l'enquêteur, comme le « c'est con mais... » de l'enquêté, ne font pas partie de la consigne.

Mais surtout, la réponse pré-codée n'est pas toujours obtenue d'emblée, et il se met alors en place de véritables séquences de négociation :

E : d'accord. tous les combien faites-vous du sport : jamais, moins d'une fois par mois, une fois par mois, 1 fois tous les 15 jours, 1 fois par semaine, plus d'une fois par semaine ?

S : euh... en ce moment précisément ?

E : euh oui... ou en règle générale, disons.

S : en règle générale, bon disons... euh... plus d'une fois par mois.

E : plus d'une fois par mois. ça fait une fois tous les 15 jours ?

S : oui, disons que ça fait 15 jours. (C3)

La première intervention de l'enquêteur compte 36 mots, dont deux « d'accord » hors consigne. Si l'interviewé s'en tenait à la réponse standard (« 1 fois tous les quinze jours ») il en prononcerait 6. En fait, sur l'ensemble de la séquence, l'enquêteur en prononce 52 et l'enquêté 24. Là où la réponse standard laissait prévoir une proportion de 1 à 6, la négociation la fait tomber de 1 à 2. L'intérêt de ce dialogue est de montrer l'importance de la phase de négociation et de ses conditions énonciatives. Un calcul approximatif basé sur la proportion de l'enquêté dans le corpus montre que 80% des questions donnent lieu à négociation.

La négociation de réponse n'est que l'un des points de cette évidence : la passation d'un questionnaire est une conversation. Mais c'est une conversation institutionnelle avec deux rôles très différenciés. Différenciation des rôles qui repose sur un double phénomène : la compétence conversationnelle commune aux deux interlocuteurs, la compétence liée au registre discursif particulier que constitue l'enquête, et qui n'est pas la même pour l'enquêteur et pour l'enquêté. L'enquêté n'est d'ailleurs pas un sujet naïf qui découvrirait des procédures, dont l'enquêteur serait un professionnel, en se soumettant simplement au processus de questionnement. Il a lui aussi son idée, ainsi que le montre l'échange suivant :

E : alors. quand vous étiez enfant, est-ce que vous pouviez parler de vos problèmes personnels avec votre père ?

**15** . Nous numérotions C1, C2, etc. les extraits d'entretien que nous présentons afin de pouvoir nous y référer ultérieurement.



S : non.

E : c'était difficile, impossible ?

S : ... c'était difficile.

E : est-ce que vous pouviez en parler avec votre mère ?

S : euh... c'était plus facile, disons, oui.

E : oui, c'était facile ? oui, c'était très facile ? non, c'était difficile ?

S : c'était... oui... y'avait pas « plus facile » ?

E : donc c'était, c'était... oui c'était facile ?

S : facile... mais... oui. (C4)

Cet échange particulièrement intéressant montre plusieurs points importants. Tout d'abord, la réponse rapide du sujet empêche l'enquêteur de formuler complètement la consigne (échelle des réponses possibles) qu'il ne peut dès lors introduire qu'incomplètement, en tenant compte de la réponse déjà donnée. En second lieu, l'enquêté répond à la seconde question de façon contextuelle, ce qui nécessite un recadrage de l'enquêteur. A ce moment, l'enquêté manifeste clairement, d'une part qu'il ne considère pas l'enquêteur comme source de la question ni comme destinataire de la réponse, mais comme un intermédiaire à l'égard d'une tierce instance : le questionnaire (« y'avait pas... ? »). L'enquêteur manifeste alors à son tour son extériorité par rapport au questionnement en interprétant par forçage les indications à lui fournies par l'enquêté et en ne lui proposant qu'une seule réponse, que l'enquêté accepte – avec quelques réserves. Bref, on n'a pas affaire à un simple « jeu de la vérité » où l'enquêteur pose des questions auxquelles l'enquêté répond, mais à une collaboration conversationnelle pour une tâche commune : remplir le questionnaire. L'enquêteur formule les questions et commente sa réception de la réponse, et l'enquêté fournit sa réponse avec d'éventuels commentaires. Lorsque la réponse ne cadre pas, il y a négociation. Dans l'exemple suivant, on voit l'enquêteur, prisonnier de sa consigne, alourdir le dialogue pour « mettre dans la bouche » de l'enquêté les mots précis de celle-ci, sans que cette précision ait aucune incidence pour le codage :

E : qu'évoque pour vous le mot « sexualité » ? Des relations sentimentales et amoureuses, le plaisir sexuel, un thème de plaisanterie, une question morale, des activités obscènes et déplaisantes, un problème médical ou la maternité ? Vous pouvez me citer deux réponses...

[...]

S : euh... un problème moral... et...

E : une question morale ?

S : oui, une question morale et... le, le plaisir sexuel.

E : d'accord, OK. (C5)

Les diverses remarques ci-dessus nous ont conduit à conseiller au groupe ACSF trois modifications principales dans les consignes. Tout d'abord, introduire les échelles de réponse avant les questions, en second lieu laisser la réponse ouverte dans les cas (comme C3) où le codage peut être induit par l'enquêteur, et enfin s'appuyer sur la compétence conversationnelle de l'enquêteur.

Ce dernier point, le plus important, a conduit l'INSERM à prévoir une formation approfondie des enquêteurs, ce qui a effectivement eu lieu. Mais, au cours de cette formation, est apparue une autre contrainte de la situation de passation. Nous avons pris position (« nous » étant ici l'équipe ACSF en accord avec le « groupe des linguistes ») pour que l'enquêteur allège la passation en codant directement la

réponse lorsque celle-ci était nette, même si elle n'était pas formulée dans les termes prévus. En effet, l'examen des dialogues montrait que cette impression était le plus souvent correcte, et quand l'enquêté s'écartait de l'interprétation proposée, le résultat était plutôt moins spontané que sa première réponse<sup>16</sup>. Mais cette position n'a pu être suivie d'effet. Les enquêteurs n'étaient pas sous la responsabilité directe des chercheurs de l'ACSF, mais sous celle des organismes de sondage retenus pour la passation. Or les chargés d'étude de l'un des instituts se sont opposés à cette procédure au nom de leur déontologie professionnelle : pour eux, le rôle des enquêteurs était de répercuter le questionnaire suivant une procédure standardisée strictement conforme à sa forme rédigée, et admettre le savoir-faire des enquêteurs mettait cette représentation en danger. Il est clair que l'équipe ACSF aurait pu imposer son point de vue par un acte d'autorité, appuyé sur sa légitimité de client, mais une telle attitude aurait eu pour effet de détériorer le climat de confiance entre elle et les instituts, ce qui aurait été préjudiciable à l'enquête. Bien que la stricte standardisation des passations soit un mythe, que l'oralisation du questionnaire suppose sa mise en conversation et que celle-ci soit nécessairement « indexicale » (un acte à chaque fois particulier), il a fallu accepter un compromis, par lequel l'enquêteur redemanderait les précisions non par l'échelle complète, mais par demi-échelle pertinente. Cet « incident » est révélateur de contraintes propres à la passation, contraintes que la globalisation ultérieure des résultats rend opaques.

L'interaction est donc structurée par quatre places énonciatives :

- P1- le « questionnaire » en tant que source de l'énonciation des questions ;
- P2- l'enquêteur en tant qu'instance de mise en discours des questions du questionnaire en interaction avec l'enquêté ;
- P3- l'enquêté en tant que participant à l'interaction avec l'enquêteur dans une collaboration visant à remplir le questionnaire ;
- P4- le « fichier des réponses » en tant qu'énonciataire de la réponse.

Dans C3, mettons en italiques ce qui relève de P1 et de P4 :

- E : *d'accord. tous les combien faites-vous du sport : jamais, moins d'une fois par mois, une fois par mois, 1 fois tous les 15 jours, 1 fois par semaine, plus d'une fois par semaine ?*
- S : euh... en ce moment précisément ?
- E : euh oui... ou en règle générale, disons.
- S : en règle générale, bon disons... euh... *plus d'une fois par mois.*
- E : plus d'une fois par mois. ça fait *une fois tous les 15 jours ?*
- S : oui, disons que ça fait *15 jours.* (C3)

P4 ne se manifeste qu'exceptionnellement en tant que telle. Elle est pourtant matérialisée par l'ordinateur, et l'enquêté est en position d'en tenir compte, comme dans le passage suivant :

- E. au cours des 4 dernières semaines précédant ce rapport, combien avez-vous eu de rapports sexuels avec ce même partenaire ?

<sup>16</sup> . Ainsi, en C4, si le « non » catégorique de l'enquêté avait été codé « impossible », la réponse « plus facile » concernant la mère aurait pu recevoir le codage « difficile », ce qui aurait mieux correspondu à l'intuition que le lecteur a de l'interaction. En C3 également, la demande de précision revient pour l'enquêteur à forcer son interprétation, et alourdit inutilement la passation.

[...]

S. euh... je dirais... euh, cinquante.

E. d'accord...

– bip !

S. vous avez marqué 500 ? c'est peut-être beaucoup !

E. non, j'ai marqué 0,5.

S. ah bon, oh ça devrait être convenable : ça fait pas beaucoup.

Dans ce cadre, on interprétera les résultats lexicométriques :

– on répartira les formes en trois « classes » : les formes « spécifiques », manifestant une tendance significative à apparaître préférentiellement dans l'une des « parties » (enquêteur ou enquêté) ; les formes « banales » (ayant une répartition proche dans les deux parties) ; les formes « indéterminées » (tendanciellement spécifiques), manifestant une affinité insuffisamment significative avec l'une des deux parties. Cette répartition se base sur les seuils arbitraires de 40% et 0,1%. On a retenu tout aussi arbitrairement le seuil de 10 occurrences pour les formes que nous avons classées<sup>17</sup>. L'introduction de ces deux seuils est une innovation par rapport aux traitements statistiques classiques : il a pour objet de distinguer une zone centrale « vraiment » banale (où les écarts de répartition ont une forte probabilité d'être due au seul hasard), des termes pour lesquels les différences d'usage entre les parties ont une probabilité négligeable d'être due au hasard, et une zone intermédiaire, frontière, où on peut considérer que les écarts de répartition ne sont pas suffisants pour qu'on soit sûr de leur statut. Ceci est bien sûr lié à la taille de l'échantillon et du vocabulaire. Le seuil de 40% a été choisi en se disant qu'on peut vraiment considérer comme banale une forme telle que la répartition aléatoire donne au moins 60% de formes plus inégalement réparties. Quant au seuil de 0,1% je l'ai retenu compte tenu du fait que, le vocabulaire retenu étant compris entre 100 et 1 000 mots, un tirage au hasard d'une partie ne me donnerait qu'un ou deux mots « faussement » spécifiques.

– L'examen de ces listes nous permet de caractériser la différenciation du discours en fonction du locuteur.

– L'examen plus détaillé de certains termes choisis (concordances) permet d'étudier la dualité des positions énonciatives chez les locuteurs et de caractériser plus finement l'univers social de l'interaction.

On dégage les grandes tendances suivantes :

– Les termes banaux sont peu nombreux (48 sur 398, soit 12% vs. un seuil de 40%). Ce fait montre la forte différenciation des deux places.

– Sur les formes ou les segments répétés spécifiques ou tendanciellement spécifiques de l'enquêteur (617), plus du tiers (208, soit 33,5%) sont exclusives, c'est-à-dire ne sont jamais employées par l'enquêté. Beaucoup de ces formes relèvent du questionnaire (Énonciateur P1 : « avez-vous », 139 occurrences ; « votre parte-

**17** . La méthode lexicométrique (programme de spécificités) appelle spécificité (positive) d'une forme dans une partie l'improbabilité qu'une fréquence aussi élevée de cette forme dans cette partie soit due au hasard. Cette mesure n'est pas pleinement satisfaisante, en ce sens qu'à proportion égale, un terme plus fréquent sera plus spécifique. Ainsi, le terme « vous », dont 1239 occurrences sur 1312 apparaissent dans la première partie a une spécificité de 51 (l'improbabilité d'une telle répartition par le seul hasard des d'un ordre de grandeur de  $10^{-51}$ ) alors que la spécificité de « qui », dont la répartition est proche avec 126 occurrences sur 133 n'a qu'une spécificité de 6 (improbabilité de 1 sur 1 million) et « allons », avec 12 occurrences sur 13, une spécificité de 1 (improbabilité inférieure à 1 chance sur cent).



de 20 000 personnes sur les problèmes de santé d'aujourd'hui et plus spécialement sur le sida pour aider à mieux définir la prévention en France. (C8)

Les 11 occurrences qui représentent à de petites variantes près les débuts de questionnaires transcrits mettent en place le rapport « je/vous/nous » qui perdure dans l'ensemble de l'entretien. On y rattachera trois occurrences de « nous recherchons », liées à une recherche de quotas, spécifique de la pré-enquête<sup>18</sup>. On trouve en outre ce type de « nous » pour des présentations de partie, dans les consignes générales.

E : vous appartenez à l'une de ces situations, d'accord, donc on se dirige vers un questionnaire long ; alors ce que je dois vous dire, on va aborder des questions très intimes. bien sûr, vous avez le droit de répondre comme de ne pas répondre. si vous trouvez une question gênante vous me dites je préfère pas répondre, y'a aucun problème, nous préférons même qu'il n'y ait pas de réponse plutôt qu'une réponse fausse.

S : oui, bien sûr, absolument. (C9)

– consignes qui peuvent ressortir lors de négociations de réponses :

E : et en règle générale, quelles sont les caractéristiques qui augmentent le désir sexuel que vous éprouvez pour un homme.

S : les caractéristiques ?

E : les caractéristiques qui augmentent le désir sexuel que vous éprouvez pour un homme ?

S : euh... je ne réponds pas à cette question. je ne suis pas obligée de répondre ?

E : non, bien sûr ! si vous répondez, ça nous arrange. si vous ne voulez pas répondre...

S : non non, je ne réponds pas. (C10)

Dans ce cas, le savoir-faire conversationnel de l'enquêteur est mobilisé pour réactualiser dans de nouveaux termes une consigne plus générale, mais dans des formes de l'oral (juxtaposition, suspension). La négociation s'accompagne, par le « nous », d'une pression mettant en jeu la règle conversationnelle de la collaboration dans la tâche et le prestige collectif des mandants, en respectant la consigne sous-jacente.

**C - Une position particulière de subordination des enquêteurs opposant leur « nous » collectif au « on » des concepteurs.**

– Nous des enquêteurs (6 occ., 2 passages)

Cette forme de « nous » peut renvoyer aux enquêteurs en tant que fonction spécifique dans l'appareil d'enquête. Elle concerne la séquence d'explication à l'enquêté de la procédure d'appel téléphonique :

E : (...) c'est pris au hasard dans le Bottin donc nous on nous prépare une feuille avec des numéros vierges sans mention de nom ni d'adresse et nous nous appelons les numéros tout à fait au hasard. (C11)

18 . Dans l'enquête définitive, le choix de l'enquêté se fait par une procédure de tirage au sort.



différente de celle de *le, les, lui, eux*. Or comment situer « on » par rapport aux deux séries, puisque ce terme n'apparaît qu'en position sujet ? Il faut remarquer qu'en général « on » ne supporte pas de construction analogue à *moi, je..., toi, tu..., lui, il..., sauf nous, on...*, qui n'est possible que pour une valeur particulière. En position complément, « on » accepte, comme « il », la construction en *se* (« on se dirige vers... », cf. C9), mais ne peut être support de reprise par un pronom « anaphorique » : « on nous a dit d'entrer et nous l'avons remercié » est impossible ; par contre « on nous a dit d'entrer et nous avons dit merci » est possible. Face à « ça, il le fait lui-même », on trouve « ça, on le fait soi-même », qui pourrait induire à considérer « on » comme la valeur sujet correspondant au réfléchi.

Du point de vue de l'interprétation, « on » ne peut référer qu'à un « humain »<sup>19</sup>.

Ce faisceau d'indices indique que « on » relève de la catégorie de la personne, comme « je » et « tu », mais fonctionne comme simple marqueur de place dont l'interprétation référentielle se situe comme une extraction<sup>20</sup> quelconque dans le champ des énonciateurs potentiels. Cette extraction est alors bornée dans son indétermination par ce qu'excluent d'une part le contexte (contraintes linguistiques) et d'autre part la situation pratique (contraintes pragmatiques)<sup>21</sup>.

Cette forme a donc pour intérêt, mieux encore que « nous », de marquer la structuration que le discours impose à la situation : qu'est-ce que cette participation potentielle, quels référents sont dans son champ ou en sont exclus ? Autrement dit, quels sont les participants virtuels à l'action en cours ?

– Le questionnaire (P1) utilise « on » avec une valeur<sup>22</sup> universelle voisine de la valeur A de « nous », pour proposer à l'enquêté des énoncés généraux (« quand on est vraiment amoureux, on ne risque rien en matière de sida ? ») auxquels il doit répondre par oui ou par non, ou par une échelle en quatre points « d'accord/pas d'accord ».

– Cette position utilise également « on » avec une valeur d'extraction forte proche de « quelqu'un » : « quand vous étiez enfant, vous a-t-on parlé de sexualité ? » ; « souhaiteriez vous que l'on vous aide à mourir si vous étiez atteinte d'une maladie incurable ? ».

**19** . Certains ont pu prétendre que « on a pissé sur le paillason » pouvait référer au chien du voisin. Ceci est contraire à mon intuition, sauf à humaniser le chien (comme dans un dessin animé), et ne peut étendre l'interprétation au-delà de la catégorie des animés (« on lui est tombé sur la tête » pour référer à un objet indéterminé, brique ou pot de fleur, est clairement impossible).

**20** . Je ne suivrai donc pas ici la distinction que fait J. Simonin (1984) entre une valeur « parcours » d'un *on* générique (« comme on fait son lit, on se couche ») et une valeur « extraction » qui serait à l'œuvre dans « ... affirme-t-on au Club Méditerranée ». La valeur parcours semble plus vraisemblable dans « on y va », mais il est possible d'y objecter que *on* fonctionne alors sur un modèle proche de *nous*, dont Benveniste a montré qu'il s'agit, non d'un « pluriel » de *je*, mais d'un *je* expansé. La différence entre les deux valeurs pointée par J. Simonin, et dont nous ne minimisons pas l'importance, serait alors parallèle à celle existant entre les deux valeurs de l'extracteur « un » en français : « un chien, ça mord » vs « j'ai vu un chien ».

**21** . Le fait que *on* est interprété comme « + humain », comme disent les générativistes, n'est pas à proprement parler une contrainte sémantique, mais révèle que le trait « + humain » est la représentation imaginaire (objectivée) d'une construction du référent comme ayant un rapport potentiel à l'énonciation.

On trouvera une description proche de la nôtre chez H. Weinrich (1989). Cet auteur, cependant, ne fait pas la distinction entre énonciateur et locuteur.

**22** . Faute de place, nous ne dégagerons pas ici les éléments formels permettant de classer les valeurs. Le lecteur intéressé se reportera aux articles cités de J. Simonin et de J. Boutet.





le groupe des enquêteurs (valeur C de « nous » : « on est sur ordinateur, donc, on peut pas revenir après ») ou, valeur non voisine mais complémentaire, la partie de l'appareil d'enquête exclue de « nous-enquêteurs » (cf. C11). Et, bien entendu, le *nous* local.

L'enquêté, quant à lui, n'utilise le « on » qu'en position P3, aucune réponse prévue ne comportant ce mot. Avec la valeur universelle, cela ne lui arrive qu'en reprise de la consigne (citation de P1) pour des demandes d'explications :

E : quand on est vraiment amoureux, on ne risque rien en matière de sida ?

S : ... quand on est fidèle, donc ?(C18)

Dans un cas, il utilise « on » pour référer à l'appareil d'enquête :

S : euh... euh... il est six heures et demie... euh... dix minutes au grand maximum, mais dites-moi... euh... comment... comment... comment... euh... on a pris mon nom... euh... (C19)

Le plus souvent, il s'agit du « on » local, par lequel il manifeste sa collaboration dans la tâche – fût-ce d'ailleurs négativement :

E : d'accord. en règle générale, quelles sont les caractéristiques qui augmentent le désir sexuel que vous éprouvez pour une, pour un homme ?

S : alors bon, alors j'sais pas. Celle-là on l'arrête tout de suite, cette question... (C20)

Une autre valeur de « on » pour l'enquêté réfère à sa situation locale privée, soit par rapport à la situation de passation :

S : vous pouvez rappelez un peu plus tard, si vous voulez.

E : d'ici combien de temps ?

S : d'ici combien de temps ? J'sais pas... euh... oh ben, on va téléphoner chez quelqu'un et on d'vait s'en aller alors, j'sais pas, un autre jour, si vous voulez ? demain, par exemple ?(C21)

soit par rapport à l'enquête :

E : et parmi les gens que vous rencontrez pendant les vacances ou les week-ends ?

S : ah, là ça peut changer. quand on est en vacances ou en week-end, c'est (?) un peu différent.(C22).

## 2. 5. STRUCTURE ÉNONCIATIVE DE LA SITUATION

Le tableau 1 illustre la répartition des « on » et des « nous ».

En cumulant les résultats de « on » et de « nous », on arrive donc à préciser la situation :

– la scène locale est dominée par un « on/nous » dont la tâche consiste à remplir le questionnaire. L'enquêteur emploie les deux termes pour se désigner dans cette position, à part à peu près égales, « on » étant employé de façon plus orale et « nous » de façon plus surveillée et proche du document écrit qui sert de support à l'interaction. L'emploi dans ses interventions de « nous » ou de « on » recoupe tendanciellement la distinction que nous avons faite entre la position P1 où il est source

TABLEAU I. – RÉPARTITION DES « ON » ET DES « NOUS »

Énonciateur	P1 : questionnaire ou consigne		P2 : enquêteur en son nom propre		P3 : enquête en son nom propre on	P4 : enquête réponse on	Total	
	nous	on	nous	on			nous	on
	Valeur de « on » ou de « nous » général	2	28	0	0	3	0	2
Extraction forte	*	12	*	0	0	0	*	12
Appareil d'enquête	13	0	5	3	1	0	17	4
Enquêteurs	0	0	6	5+1 (BVA)	0	0	6	6
Concepteurs	*	0	*	2	0	0	*	2
Local enquête	17	5	6	22	9	0	23	36
Local enquêté (personnel)	*	0	*	0	5	0	(0)	5
Total	32	45	17	33	18	0	49	96

Le signe \* signale que « nous » ne peut prendre cette valeur. Le (0) entre parenthèses tient à ce que cette valeur était possible pour les enquêtés bien qu'ils ne l'aient pas utilisée.

de discours rapporté en style « direct libre »<sup>23</sup> du questionnaire et des consignes annexes l'accompagnant, et la position P2 où il est engagé dans un dialogue personnel avec son interlocuteur. L'enquêté ne vient se désigner explicitement à cette place que par le pronom « on », ce qui est « normal » dans la mesure où lui est pleinement dans l'oral. Cependant, les phénomènes discursifs étant surdéterminés, se surajoute à cet effet d'oral sa position subordonnée dans la situation locale, s'accommodant mieux d'un marqueur faible de place énonciative : « nous » constitue fortement l'existence de la place énonciative comme « je expansé » ; « on » ne constitue un tel voisinage qu'en occupant le champ dont il n'est pas exclu, par une sorte de double négation<sup>24</sup>.

**23** . On distingue habituellement, en matière de discours rapporté le discours direct (« il dit : « je viens »), le discours indirect (« il dit qu'il vient ») et le discours indirect libre (« à l'en croire, il viendrait »). Ici, les propos du questionnaire figurent dans le dire de l'enquêteur avec un statut qui les suppose (même si ce n'est factuellement pas le cas) être littéralement dans les termes de la consigne, il s'agit donc de discours direct. Mais ils ne sont pas introduits explicitement par un verbe de dire les attribuant au questionnaire ou à un autre locuteur, et il faut alors bien parler, aussi paradoxal que cela puisse paraître, de discours direct libre.

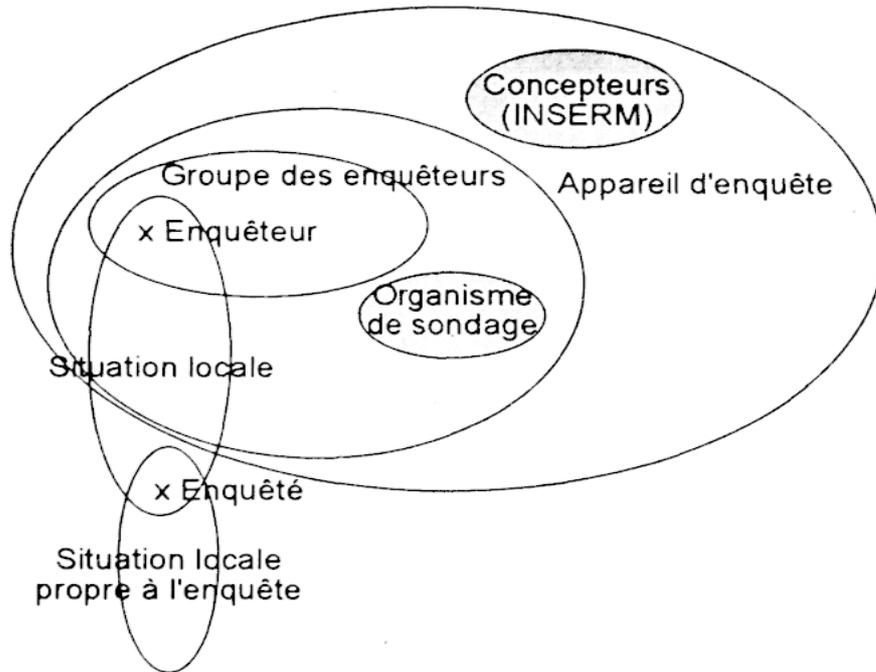
**24** . On peut comprendre en quoi est motivée la norme de l'écrit, prosolvant l'emploi de « on » avec la valeur d'un « nous » de parcours déterminé, par le caractère d'officialité de l'écrit formel, où le locuteur doit s'engager. Reste qu'une fois posée comme telle, une norme a son propre effet qui devient indépendant de sa justification et que, même s'ils reposent finalement sur la même analyse, les deux effets doivent ici être distingués.



– La scène locale est subordonnée à l'énonciateur global de l'enquête. La position centrale est occupée par l'enquêteur, ce qui permet d'en stratifier les voisinages par inclusion et complémentation.

– Lorsqu'il a la parole, l'enquêté laisse apparaître son propre voisinage local qui apparaît comme une instanciation particulière (une « extraction ») de la position universelle présente dans le discours de l'enquête.

On peut organiser ces positions énonciatives suivant le schéma suivant :



Dans ce schéma, chaque ovale représente une position énonciative possible, les deux ovales grisés (l'organisme de sondage et les concepteurs, ainsi d'ailleurs que leur réunion non figurée ici pour simplifier la situation) n'étant présents que comme compléments. La position universelle n'étant pas bornée par un extérieur est représentée par le fond de page du schéma.

Le processus de globalisation qu'effectue le dépouillement statistique visé effacera ce dispositif complexe pour laisser face à face le questionnement universel de l'enquête et l'enquêté muni de sa situation locale.

### 3. DE L'HYPOTHÈSE DE RATIONALITÉ

Les deux enquêtes que nous avons examinées ne sont ni l'une ni l'autre menées dans la perspective de l'individualisme méthodologique. Celle du GEROJEP s'apparente à une recherche-action et mobilise une conception du politique qui relève plutôt de l'éthique (cf. la notion de « répercussions morales »). Celle de l'ACSF s'en rapproche davantage car, si elle s'insère dans le politique, c'est dans la mesure où une politique rationnelle de santé publique doit s'appuyer sur une connaissance objective des attitudes et des comportements de la population. Dans les deux cas, on peut constater la présence d'une part de la notion d'objectivité (qui suppose que le questionnaire en tant que tel n'est pas un acte politique) et d'autre part, contrairement, le recours à une dimension de civisme pour inciter l'enquêté à accepter





concret de l'interaction en cours (variabilité) ; un phénomène de répartition sociale qui fait que l'enquêté mobilise dans l'élaboration de sa réponse son univers de vie<sup>25</sup>. En négligeant le caractère événementiel des réponses et en traitant celles-ci comme caractéristiques stables de l'enquêté, on prête alors une consistance excessive à l'inter-discours qu'on construit. Mais de plus, ce qui échappe à l'interprétation, c'est que la répartition sociale des réponses individuelles n'est que l'une des composantes de la répartition sociale des mêmes questions dans la pratique effective des sujets.

Ce que nous avons voulu montrer, au-delà de l'affinité entre questionnaire fermé et individualisme méthodologique, c'est que l'on ne peut pas opposer simplement les méthodes dites quantitatives aux méthodes « qualitatives ». Un questionnaire fermé n'est pas moins discursif qu'un entretien non directif, et ignorer cette dimension ne permet alors qu'une interprétation limitée.

L'intérêt sociologique des deux enquêtes que nous avons examinées est, autant que les résultats, le fait qu'en 1959 le GEROJEP a voulu poser ces questions à ses adhérents, qu'en 1992 l'INSERM a fait une grande enquête sur les comportements sexuels en France et que les enquêtés ont accepté de répondre. Les réponses obtenues n'expriment pas la « vérité objective », on peut néanmoins les interpréter en tenant compte des éléments qui en font un événement particulier.

Nous n'avons examiné qu'un petit morceau d'une chaîne cohérente de faits discursifs. La mise en situation de l'enquêté ne suffit évidemment pas à rendre compte de la production du sens, le sens social résulte non seulement des productions locales en interaction, mais également des effets globaux des recollements de proche en proche des discours. La « rationalité » de sa réponse est problématique si l'on envisage l'écart entre la scène de son obtention et celle de son utilisation.

On peut, métaphoriquement, dire que l'hypothèse de rationalité repose sur le caractère linéaire, sans courbure ni torsion, des recollements (ici, que les agrégations de réponse qui se font « dans la direction » des anticipations locales des acteurs restent « parallèles » aux prolongements de ces mêmes discours dans les pratiques sociales effectives). La terre de l'individualisme méthodologique est une terre plate. Les sociologies localistes (psychologie sociale ou ethnométhodologie) ont le mérite de montrer que cette « platitude » n'est à considérer que comme espace pratique de l'horizon d'action des participants. La perspective discursive, en se donnant les moyens d'examiner comme inter-discours le système continu des déplacements de scènes, donne accès à une dimension proprement sociologique : les phénomènes de courbure et de torsion qui ne sont pas réductibles à leurs aspects locaux tout en maintenant la continuité entre ceux-ci.

PIERRE ACHARD

Laboratoire de lexicométrie et textes politiques, CNRS-ENS  
Avenue de la Grille d'Honneur - 92211 ST-CLOUD

**25** . La situation est analogue à celle que W. Labov (1976) a rencontrée pour étudier la variation phonétique. Pour voir que les diverses couches sociales de New-York prononcent différemment le « r », il est nécessaire de tenir compte du fait que cette inégalité de répartition sociale se combine à une variation liée à la situation d'interlocution (variable stylistique). Un membre de la *lower middle class* en situation de lecture à haute voix d'un texte prononcera autant les « r » qu'un grand bourgeois en situation familière.





RICHARD-ZAPPELLA, J. 1991a. La mise en mots du référent dans la construction de l'opinion publique. *Langage et société, Questionnaires, questions, réponses*, n° 55, mars 1991, p.41-60.

RICHARD-ZAPPELLA, J. 1991b. La construction de l'opinion publique dans le sondage : de la question au discours de reformulation. Thèse de doctorat, Université de Rouen, 1991.

SIMONIN-GRUMBACH, J., GRESILLON, A., LEBRAVE, J.-L. (eds). Les repères énonciatifs dans le texte de presse. *La langue au ras du texte*. Lille, PUL, 1984.

SPIRA, A., BAJOS, N., GROUPE ACSF. *Les comportements sexuels en France*. Paris, la Documentation française, 1993.

WEINRICH, H. *Grammaire textuelle du français*. Paris, Didier-Hatier, 1989.

WITTGENSTEIN, L. *Tractatus logico-philosophique* [1921], suivi de *Investigations philosophiques* [1953]. Paris, Gallimard, 1986.